

Fiche navette

Instruction d'une demande de macaron stationnement résidant en zone bleue

Type de macaron = particulier

A remplir par l'agent d'accueil en mairie ou par le demandeur en cas de demande dématérialisée.

Nom et Prénom du demandeur :

Adresse du bien occupé au titre d'une résidence principale :

.....

(le cas échéant) : adresse de sortie du bien si différente de l'adresse de la parcelle :

.....

Complément éventuel :

.....

Coordonnées (pour la remise du macaron) (au choix) :

✓ Mail :

✓ Téléphone :

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, les données transmises dans le cadre de la présente demande sont modifiables à tout moment sur simple demande. Elles ne feront l'objet d'aucune communication en dehors du cadre de la gestion de l'instruction de la présente demande. Elles seront conservées jusqu'à destruction/restitution du macaron obtenu ou après un délai de 6 mois en cas de refus de délivrance d'un macaron ou immédiatement en cas d'arrêt du dispositif.

À renseigner par le service instructeur du dossier.

Numéro de parcelle :

Justificatifs produits :

- Justificatif de domicile de moins de trois mois
- Une pièce d'identité en cours de validité,
- La carte grise du véhicule du demandeur, à son nom,
- Une attestation sur l'honneur d'occupation de l'habitation concernée au titre de résidence principale,
- Une attestation sur l'honneur de l'impossibilité de stationner un véhicule dans l'enceinte de son habitation

Le bien renseigné répond-il aux conditions d'attribution d'un macaron ?

- Desserte du bien par l'une des rues concernées par la zone bleue
- Absence de garage couvert dans le bien
- Absence d'autre possibilité de stationnement sur la parcelle
- Absence de délivrance d'un macaron à la même adresse (même foyer)

Complément éventuel :

Avis favorable à la délivrance d'un macaron

Avis défavorable à la délivrance d'un macaron : motif :

Décision d'octroi :

date :

Signature :

Numéro de macaron :